

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Rouen, le 28 mars 2018

« Tous acteurs pour un environnement favorable à la santé ! »

Signature du Plan Régional Santé Environnement 3 de Normandie 2017-2021

Un plan cosigné par l'État, la Région et l'Agence Régionale de Santé pour améliorer la santé et l'environnement des Normands.



L'environnement est un déterminant majeur de la santé. Bénéficier d'un environnement de qualité est une condition indispensable à la santé des Normands.

Le troisième Plan régional santé environnement (PRSE3) 2017-2021 a été signé conjointement par Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie et Christine GARDEL, Directrice générale de l'Agence régionale de santé.

Ce troisième Plan régional santé environnement propose des orientations visant à **réduire les impacts des facteurs environnementaux** sur la santé, mais aussi à agir localement pour **un environnement favorable** à la santé.

L'objectif est l'amélioration de la santé des Normands et la réduction des disparités territoriales, avec une attention particulière à la prise en compte des publics plus vulnérables, notamment les femmes enceintes et les jeunes enfants.

Ce plan a été élaboré à la lumière des priorités nationales et des spécificités de la Normandie. Il n'a pas vocation à intégrer l'ensemble des mesures prises dans le domaine de la santé environnementale, ni à se substituer à différents plans sectoriels aux préoccupations voisines (Plan régional de surveillance de la qualité de l'air, Plan régional santé travail, Plan écophyto ...).

Il propose, après une large consultation des acteurs concernés, des actions ciblées, raisonnables et accessibles à conduire dans notre région sur la période 2017-2021.

Tous acteurs pour un environnement favorable à la santé

Des priorités ont été établies pour :

- Améliorer la **qualité des eaux** destinées à la consommation humaine et littorales ;
- Agir en faveur des bâtiments et d'un **habitat sain** ;
- Limiter l'exposition à la pollution de **l'environnement extérieur** et aux espèces nuisibles à la santé.

Caractéristique marquante du PRSE3 : **l'action locale est un élément central et déterminant de ce plan.** Les questions de santé environnementale impliquent en effet de nombreux acteurs, élus et décideurs locaux. Elles nous concernent tous aussi dans l'ensemble de nos activités professionnelles, associatives ou personnelles.

Des actions pour améliorer l'observation, renforcer la formation et faciliter l'information pour un environnement sain complètent ce plan de façon transversale.

De nombreuses actions déjà engagées

De nombreuses actions sont déjà initiées et mises en œuvre par les collectivités territoriales, les associations, les entreprises, les administrations et les établissements publics, les professionnels de santé, les particuliers..., dont par exemple :

- Développement des mobilités durables et aménagement de pistes cyclables ;
- Lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Démarche zéro phytosanitaire ;
- Sécurisation de l'alimentation et protection de captage d'eau ;
- Action de sensibilisation en santé environnement vers des publics vulnérables (femmes enceintes, enfants) ;
- Programmation d'actions pour améliorer la qualité de l'air ;
- Accompagnement par l'État d'actions de sensibilisation des jeunes notamment aux risques sanitaires liés à l'écoute de musique amplifiée ;
- Information sur la réduction de la production de déchets ;
- Meilleure prise en compte de l'aspect santé dans les projets d'aménagement et d'urbanisme.

Ces actions, et bien d'autres, contribueront à un environnement favorable à la santé des Normands. Tous acteurs, il revient à chacun sur son territoire d'en assurer l'émergence, l'expérimentation, le partage et la démultiplication dans une logique d'innovation locale.

Pour plus d'informations :

Consultez le site de l'ARS de Normandie (www.normandie.ars.sante.fr/prse-0) et téléchargez le PRSE3 de Normandie

Contacts presse

Préfecture de Normandie

Gaëlle Reverdy – 06 86 59 40 49 - pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

Agence régionale de santé de Normandie

Sandrine Gautier - 02 32 18 31 61 / 06 47 07 32 17 - ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Région Normandie

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Charlotte Chanteloup – 02 31 06 98 96 – charlotte.chanteloup@normandie.fr

Laure Wattinne – 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr